

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 01 décembre 1998 à 19:30 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère, Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquer par Monsieur Marc Bélanger, Secrétaire-trésorier, pour les sujets suivants seulement:

- Avis de motion ouverture de Rue entre la Rue Doyon et la Route 108.

235-98

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les membres du Conseil reconnaissent avoir
reçu l'avis spécial et approuve le moyen de
signification de l'avis comme si elle avait été fait
conformément à la Loi.

ADOPTE

236-98

**AVIS DE MOTION OUVERTURE DE RUE ENTRE LA DOYON A LA
ROUTE 108**

Le Conseiller, Monsieur Alain Mathieu, donne avis de
motion qu'un règlement sera adopté à une séance
subséquente aux fins de décréter une ouverture de Rue
entre la Rue Doyon et la Route 108 dans la Municipalité
de Saint-Victor.

ALAIN MATHIEU
CONSEILLER

237-98

LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance spéciale est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

JEAN-PAUL BERNARD

LE SECRETAIRE-TRESORIER

MARC BELANGER